



Commune d'AUBIGNAN
(84810)

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

EXERCICE 2019

Rapport d'Orientation Budgétaire 2019

Le point sur l'exercice 2018 et les perspectives pour 2019

Par André CAMBE, Maire-Adjoint, délégué aux Finances

A la date d'aujourd'hui, nous n'avons pas encore reçu les résultats définitifs de 2018 issus du Compte de Gestion du Receveur. Les données sont extraites des situations financières du logiciel comptabilité de la mairie. Des écarts seront certainement constatés mais ne remettront pas fondamentalement en question l'analyse et les perspectives financières pour 2019.

Cadre réglementaire

Le débat d'orientation budgétaire est une obligation légale pour les communes de plus de 3500 habitants et groupements comportant au moins une commune de 3500 habitants et plus. L'organe délibérant doit, au cours des deux mois précédant le vote du budget, tenir un débat sur les orientations générales de ce budget. Il a pour vocation d'éclairer le vote des élus sur le budget de la collectivité.

En 2017, l'article 107 de la loi NOTRe a modifié le débat d'orientation budgétaire en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat. Il s'agit de présenter à l'assemblée délibérante un **rapport** sur les orientations budgétaires. Ce rapport donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique qui donne lieu à un vote. Cette délibération est également transmise au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'EPCI dont la commune est membre à savoir la CoVe.

Contenu du Rapport d'orientation budgétaire

Le présent rapport est organisé autour de 3 parties :

- 1- Le contexte économique des Finances en 2019
- 2- La situation financière d'AUBIGNAN avec une rétrospective 2011-2018 et une projection sur 2019
- 3- Les orientations budgétaires 2019

1- L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DES FINANCES LOCALES 2019

2019 sera une année économique qui connaîtra quelques turbulences. En effet, les incertitudes mondiales ont des conséquences directes sur le contexte macro-économique national. Cela a pour effet, selon les économistes (prévisions à confirmer) :

- Une baisse du PIB qui affichera un taux de 1,2 % contre 1,7 % en 2018 ;
- Inflation en hausse : 1,9 % contre 1,6% en 2018 ;
- Majoration des taux d'imposition de 2,2%
- Augmentation des taux d'intérêt à partir de la fin d'année 2019 (voire début 2020). Intérêt pour les emprunts à long terme : 2,15 % contre 1,40 % actuellement.

Concernant la taxe d'habitation, de nombreuses questions restent sans réponse :

- Comment remplacer et donc financer la TH sans accroître le déficit du budget de l'Etat qui pour le moment absorbe cette non-imposition ? La compensation de la TH pèse sur le budget de l'Etat.
- Le dégrèvement touchera-t-il l'ensemble des français ou seulement 80% ? Si intégration des 20 %, le déficit de l'Etat augmentera de 7,5 milliards d'euros.

Des certitudes :

- pas de dégrèvement sur les résidences secondaires.
- Pas de création d'impôts supplémentaires, ni de relèvement des taux d'imposition.

Quelles possibilités pour financer la TH ?

- Mettre en place des modalités de partage des impôts actuels : IR/TVA/CSG/Taxe pétrole. Mais le contexte social oblige l'Etat à revoir sa copie.
- Transfert de la TFB des autres CL à la commune : mais confrontation à des problèmes techniques liés aux différents dégrèvements instaurés à chaque échelon, des taux d'imposition différents -> L'harmonisation est difficile.

2- LA SITUATION FINANCIERE D'AUBIGNAN :

Retour sur le Budget Primitif 2018 voté

→ Rappel de ce qui a été voté au budget 2018 (DM incluses) :

Section de Fonctionnement :	Section d'investissement :
Dépenses : 4 776 058,57 €	Dépenses : 2 203 319,20 €
Recettes : 4 776 058,57 €	Recettes : 2 203 319,20 €

TOTAL BUDGET 2018 : 6 979 377,77 €

Voici, au 31 décembre 2018, les résultats qui apparaissent au budget de la commune :

En attente de consolidation avec le compte de gestion du receveur

Section de Fonctionnement :	Dépenses : 4 232 175,14 €	Section d'investissement :	Dépenses : 2 178 113,31 €
	Recettes : 4 437 445,34 €		Recettes : 1 356 471,85 €

-> Différence entre recettes et dépenses de fonctionnement : + 205 270,20 € (excédent 2018)

-> Différence entre recettes et dépenses d'investissement: - 821 641,46 € (déficit 2018)

Déficit net total constaté en 2018 : - 616 371,26 €

Analyse des dépenses à partir des résultats de l'exercice 2018

Les dépenses d'une commune se répartissent en deux catégories : les charges de fonctionnement et les emplois d'investissements. Les charges de fonctionnement comprennent les dépenses courantes permettant d'assurer le fonctionnement des services communaux (rémunération des personnels, dépenses d'entretien et de fourniture, etc.) et de payer les intérêts de la dette. Les emplois d'investissement correspondent aux opérations en capital affectant le patrimoine communal (travaux d'équipement, acquisition de bâtiments) et le remboursement d'emprunts.

Charges de fonctionnement d'Aubignan en 2018*

Population au 01/01/2018 : 5593 habitants	Montant	Montant par habitant	Moyenne nationale/hab.
Total des charges de fonctionnement	4 232 175,14 €	756 €	966 €
Charges de personnel	2 004 750,60 €	358 €	527 €
Achats et charges externes	1 077 126,78 €	192 €	253 €
Charges financières	19 051,83 €	3,40 €	27 €

* La somme des charges de personnel, des achats et charges externes, des dépenses de contingents, des charges financières et des subventions versées ne correspond pas au total des charges de fonctionnement.

Dépenses d'investissement en 2018*

Population au 01/01/2018 : 5593 habitants	Montant	Montant par habitant	Moyenne nationale/hab.
Total des dépenses d'investissement	2 178 113,31 €	389 €	297 €
Remboursement d'emprunts et dettes	191 028,07 €	34 €	71 €

* La somme des dépenses d'équipement, des remboursements d'emprunts, des charges à répartir et des immobilisations affectées ne correspond pas au total des emplois d'investissement.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ENTRE 2014 ET 2018

Intitulés	Dépenses réalisées en 2014	Dépenses réalisées en 2015	Dépenses réalisées en 2016	Dépenses réalisées en 2017	Dépenses réalisées en 2018
Chapitre 011 - Charges à caractère générales (Energies, eau, fournitures, entretien courant, petits matériels, assurances, fêtes...)	1 060 624,82 €	1 059 609,28 €	1 116 546,40 €	1 105 398,45 €	1 077 126,78 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	1 806 599,17 €	1 882 791,65 €	2 035 132,65 €	2 059 888,28 €	2 004 750,60 €
Chapitre 014 - Atténuation de produits (taxe SRU)	0 €	28 089,53 €	0 €	70 809,25 €	45 399,75 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, contributions organismes, subventions CCAS et associations)	248 457,55 €	303 422,50 €	269 070,50 €	307 577,57 €	294 467,33 €
Chapitre 66 - Charges financières (intérêts)	28 330,26 €	52 322,15 €	42 809,85 €	48 565,87 €	19 051,83 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	2 557,09 €	197,60 €	0 €	1 351,36 €	229,60 €
TOTAL DÉPENSE REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 146 478,06	3 326 432,71 €	3 463 559 ,40€	3 593 590,78 €	3 431 025,89 €
Chapitre 042 - Dotations amortissements	326 244,79 €	488 109,83 €	1 106 102,47 €	871 402,29 €	791 149,25 €
TOTAL DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT	3 472 813,68 €	3 814 542,54 €	4 569 661,87 €	4 464 993,07 €	4 232 175,14 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ENTRE 2014 ET 2018

Intitulés	Recettes réalisées en 2014	Recettes réalisées en 2015	Recettes réalisées en 2016	Recettes réalisées en 2017	Recettes réalisées en 2018
Chapitre 013 - Atténuation de charges (remboursement du personnel -CAE,...)	32 075,26 €	54 672,54 €	58 226,43 €	80 723,10 €	87 346,36 €
Chapitre 70 - Ventes produits et services	147 495,52 €	203 244,82 €	232 282,86 €	294 428,82 €	313 160,06 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes (contributions directes, attribution de compensation ...)	2 908 577,94 €	2 778 292,83	3 006 642,48 €	2 905 170,22 €	3 019 893,08 €
Chapitre 74 - Dotations, subventions, participations (DGF, compensation TP, TF, TH)	1 006 920,50 €	1 216 787,57 €	1 052 580,97 €	877 721,47 €	943 750,37 €
Chapitre 75 -Produits gestion courante	37 052,58 €	28 380,22 €	37 313,27 €	38 073,44 €	44 206,94
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	16 657,67 €	37 476,64 €	670 117,80 €	3 309,80 €	3 898,10 €
TOTAL RECETTES REELLES	4 198 779,47 €	4 318 854,62 €	5 057 163,81 €	4 199 426,85 €	4 434 854,91 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre	0 €	33 955,69 €	169 104,88 €	33 721,45 €	25 190,43 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 198 779,47 €	4 352 810,31 €	5 226 268,69 €	4 233 148,30 €	4 437 445,34 €

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENTRE 2014 ET 2018

Intitulés	Dépenses réalisées en 2014	Dépenses réalisées en 2015	Dépenses réalisées en 2016	Dépenses réalisées en 2017	Dépenses réalisées en 2018
Chapitre 16 - Emprunts et dettes (capital)	187 493,55 €	185 353,71 €	530 097,32 €	316 721,71 €	191 028,07 €
Chap. 20 - Immobilisations incorporelles (études)	18 764,32 €	17 128,56 €	16 672,72 €	48 437,29 €	27 466,64 €
Chapitre 204 - Subventions équipements versées	65 000 €	0 €	30 866,00 €	0 €	34 574,00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles (terrains, réseaux, aménagement bât.)	742 768,61 €	1 175 471,37 €	821 091,24 €	888 836,63 €	821 065,58 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	1 209 136,07 €	1 425 592,18 €	1 342 186,02 €	494 232,34 €	1 023 245,37 €
Chapitre 26 - Participations et créances rattachées aux participations	0	0	0	500,00 €	0 €
Chapitre 45 - Opération pour compte de tiers	0	0	0	0	26 880,00 €
TOTAL DÉPENSE REELLES	2 223 162,55 €	2 803 545,82 €	2 740 913,30 €	1 748 727,97 €	2 124 259,66 €
Chapitre 040 - Amortissement	0 €	33 955,69 €	169 104,88 €	33 721,71 €	25 190,43 €
Chapitre 041 (ordre) - Opération patrimoniales	5 532,40 €	27 526,53 €	0 €	0 €	28 663,22 €
TOTAL DÉPENSE D'INVESTISSEMENT	2 228 694,95 €	2 865 028,04 €	2 910 018,18 €	1 782 449,42 €	2 178 113,31 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT ENTRE 2014 ET 2018

Intitulés	Recettes réalisées en 2014	Recettes réalisées en 2015	Recettes réalisées en 2016	Recettes réalisées en 2017	Recettes réalisées en 2018
Chapitre 10 - Dotations (FCTVA, TLE, amendes de police...)	1 368 919,56 €	1 377 910,00 €	377 954,19 €	787 582,92 €	413 971,43 €
<i>Dont 1068</i>	<i>1 134 249,13 €</i>	<i>933 821,54 €</i>	<i>0 €</i>	<i>441 134,30 €</i>	<i>0 €</i>
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	227 500,00 €	472 844,71 €	95 007,78 €	392 976,74 €	95 807,95 €
Chapitre 16 - Emprunt	500 000,00 €	340 000,00 €	0 €	500 000,00 €	0 €
Chapitre 20 - Immobilisation incorporelles	0 €	0 €	0 €	6 649,76 €	0 €
Chapitre 21 - Immobilisation Corporelle	0 €	0 €	0 €	1 811,76 €	0 €
Chapitre 23 - Immobilisation en cours	0 €	5 067,54 €	829 210,41 €	25 866,40 €	0 €
Chapitre 45 - Opération pour compte de tiers	0 €	0 €	0 €	0 €	26 880,00 €
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 096 419,56 €	2 195 822,25 €	1 302 172,38 €	1 714 887,58 €	536 659,38 €
Chapitre 040 - Opérations d'ordre (amortissement matériel, mobilier...)	326 244,79 €	488 109,83 €	1 106 102,47€	871 402,29 €	791 149,25 €
Chapitre 041 (ordre) - Opération patrimoniales	5 532,40 €	27 526,53 €	0 €	0 €	28 663,22 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 428 196,75 €	2 711 458,61 €	2 408 274,85 €	2 586 289,87 €	1 356 471,85 €

ANALYSE RÉTROSPECTIVE DES GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES 2014-2018

		2014	2015	2016	2017	2018
1	Population	5 309 habitants	5 304 habitants	5 385 habitants	5 476 habitants	5593 hab.
2	Recettes réelles de Fonctionnement	4 198 779,47 €	4 318 854,62 €	5 057 163,81 €	4 199 426,85€	4 414 352,00 €
3	Dépenses réelles de fonctionnement	3 146 478,06 €	3 326 424,71 €	3 463 559,40 €	3 593 590,78 €	3 431 025,89 €
4	Epargne de gestion (2-3)	1 052 301,41 €	992 421,91 €	1 593 604,41 € inclus : recettes cessions de biens immobiliers d'environ 595 000 €	605 836,07 €	983 326,11 €
5	Résultats exceptionnels	66 657,67 €	37 476,44 €	670 117,80 €	3 309,80 €	3 898,10 €
6	Epargne Brute (4-5)	985 643,74 €	954 945,47 €	923 486,61 €	602 526,27 €	979 428,01 €
7	Remboursement du capital de la dette	187 493,55 €	185 353,71 €	530 097,32 € Dont remboursement du prêt relais 340 000 €	316 721,71 €	191 028,07 €
8	Autofinancement net (6-7)	798 150,19 €	769 591,76 €	393 389,29 €	209 136,98 €	788 399,94 €
9	Dépenses réelles d'investissement	2 222 236,76 €	1 520 545,82 €	2 740 913,30 €	1 748 727,97 €	2 124 259,66 €
10	Recettes réelles d'investissement	2 096 419,56 €	2 195 822,25 €	1 302 172,38 €	1 714 887,58 €	536 659,38 €
11	Besoin de financement (10-9)	125 817,20 €	- 675 276,43 €	1 438 740,92 €	- 33 840,39 €	- 1 587 600,28 €
12	Emprunts nouveaux	500 000,00 €	340 000,00 €	0 €	500 000,00 €	0 €
13	Résultat reporté de l'exercice N-1	16 927,82 €	750 804,62 €	961 126,14 €	1 092 187,52 €	683 138,55 €
14	Résultat de l'exercice N au 31/12	926 393,38 €	1 667 698,34 €	210 321,52 €	572 195,68 €	- 616 371,26 €
15	<i>Part affectée à l'investissement pour mémoire - 1068</i>	1 134 249,13 €	933 821,54 €	0 €	441 134,30 €	0 €
16	Dette cumulée au 31/12	1 372 612,15 €	1 261 928,81 €	1 041 478,47 €	1 307 433,70 €	1 045 830,82 €
17	Montant de la dette cumulée/hab.	259 €	238 €	193 €	239 €	187 €
18	Capacité de désendettement en année* (16/6)	1,39	1,31	1,13	2,14	< 1

* moins de 8 ans : zone verte ; entre 8 et 11 ans : zone médiane ; entre 11 et 15 ans : zone orange ; plus de 15 ans : zone rouge.

Analyse des dépenses

Les dépenses d'une commune se répartissent en deux catégories : les charges de fonctionnement et les dépenses d'investissement. Les charges de fonctionnement comprennent les dépenses courantes permettant d'assurer le fonctionnement des services communaux (rémunération du personnel, dépenses d'entretien et de fournitures, consommations courantes, etc.) et de payer les intérêts de la dette. Les dépenses d'investissement correspondent aux opérations en capital affectant le patrimoine communal (travaux d'équipement, acquisition de bâtiments) et le remboursement en capital des emprunts.

L'année 2018 se résume comme suit :

- Aboutissement de grands travaux (self/voie Marcel Pagnol, réfection du centre-ville...).
- Stabilisation voire diminution des charges de personnel car la municipalité fait appel à une association à caractère social pour des contrats de remplacement (au coup par coup ou maladie) à savoir Envol 84 pour un montant de 37 000 € environ. Cette dépense apparaîtra en prestation de service dans le CA
- Concernant les recettes d'investissement, elles sont le reflet de celles de 2016 à l'exception du fait que les résultats des recettes réelles d'investissement avaient été gonflés par la vente du terrain Tholon et du château Olivier. Les leviers du FCTVA et taxe d'aménagement tiennent une place prépondérante dans les recettes d'investissement en 2018 du fait d'une quasi-absence de subventions versées sur cet exercice (décalage entre la demande et le versement).
- Pour 2018, le montant de la DGF perçu par la commune a été de 317 010 € soit en légère hausse par rapport à 2017. Les chiffres de la DGF 2019 devraient être sensiblement les mêmes.

Les marges de manœuvre s'étrouissent et ne permettront pas de financer les futurs projets d'investissement sans avoir recourt à l'emprunt en 2019. L'année 2018 s'achève sur un résultat déficitaire global de 616 371,26 € (Solde de fonctionnement - solde d'investissement). Dans l'attente de recevoir les comptes de gestion du receveur pour asseoir définitivement les résultats, la clôture de l'exercice 2018 sera finalement excédentaire du fait des résultats des exercices précédents.

	Part affectée à l'investissement 2017	Résultats 2017	Clôture 2017	Part affectée à l'investissement 2018	Résultats 2018	Clôture 2018
Investissement	441 134,30 €	803 840,45 €	497 706,15 €		-821 641,46 €	-323 935,31 €
Fonctionnement		-231 644,77 €	594 481,37 €		205 270,20 €	799 751,57 €
Toral		572 195,68 €	1 092 187,52 €		- 616 371,26 €	475 816,26 €

LES PRINCIPAUX RATIOS

<i>(base ratios 2015-DGCL)</i>	2014	2015	2016	2017	2018
Population	5 309 habitants	5 304 habitants	5 385 habitants	5 464 habitants	5 593 habitants
Recettes réelles de Fonctionnement (RRF)	4 198 779,47 €	4 318 854,62 €	5 057 163,81 €	4 199 426,85 €	4 437 445,34 €
Ratio : RRF/Habitant Moy. Nat. : 1145 €	790,88 €	814,26 €	939,12 €	769 €	793 €
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	3 146 478,06	3 326 432,71 €	3 463 559 ,40€	3 593 390,78 €	3 431 025,89 €
Ratio : DRF/Habitant Moy. Nat. : 964 €	592,67 €	627,15 €	643,19 €	658	613 €
Dépenses de Personnel (DP)	1 806 599,17 €	1 882 791,65 €	2 035 132,65 €	2 059 888,28 €	2 004 750,60 €
Ratio DP/DRF Moy. Nat. : 54,9 %	57,42 %	56,60 %	58,76 %	57,32 %	58,43 %
Dette	1 372 612,15 €	1 261 928,81 €	1 041 478,47 €	1 307 433,70 €	1 045 830,82 €
Ratio Dette/Pop. Moy. Nat. : 900 €/hab.	259 €	238 €	193 €	239 €	187 €

Les charges de personnel sont supérieures à la moyenne nationale pour la strate démographique comprise entre 5000 et 10 000 habitants. Cela est dû au poids des dépenses réelles de fonctionnement qui sont très inférieures à la moyenne ce qui a pour conséquence directe d'impacter fortement le ratio des dépenses de personnel. Le ratio dette/habitant est très bon et peut permettre à la commune de recourir à l'emprunt dès 2019.

Le point sur les emprunts

Les emprunts actuels contractés par la commune : remboursement en capital (Dépenses d'investissement - Chapitre 16).

Références	Montants empruntés	2018	2019	Date d'extinction des emprunts
Emprunt d'investissement 2005	1 000 000,00 €	78 372,03 €	81 146,32 €	2019
Aménagement cantine	274 408,23 €	18 573,66 €	19 504,48 €	2021
Emprunt Maison Faure	242 000,00 €	19 082,39 €	19 744,54 €	2019
Emprunt église-écoles	500 000,00 €	28 996,90 €	24 999,99 €	2031
Emprunt d'investissement 2017 - Travaux marcel Pagnol	500 000,00 €	41 666,68 €	41 666,68 €	2031
TOTAL	2 516 408,23 €	186 691,66 €	192 200,48 €	

Les contributions directes

Les taux de la commune

Les taux d'imposition sont les suivants (inchangés depuis 2012) :

2018 :	TH : 15,63 %	TFB : 18,96 %	TFNB : 58,51 %
2019 :	TH : 15,63 %	TFB : 18,96 %	TFNB : 58,51 %

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<i>Taxe d'habitation</i>	1 184 770 €	1 250 933 €	1 247 025 €	1 282 171 €	1 303 784 €	1 332 467 €
<i>Taxe foncière bâti</i>	984 017 €	1 020 448 €	1 043 664 €	1 063 196 €	1 104 080 €	1 128 370 €
<i>TFNB</i>	113 992 €	111 404 €	113 932 €	114 709 €	115 503 €	116 000 €
Total	2 282 779 €	2 382 785	2 404 621 €	2 460 076 €	2 523 367 €	2 576 837 €
Augmentations	+ 2,94 %	+ 4,38 %	+ 0,92 %	+ 2,30 %	+ 2,57 %	Prévision d'augmentation de bases d'imposition TH/TFB) : + 2,2 %

Montant de l'impôt par habitant :

- En 2014, le montant de l'impôt par habitant était de 430 € pour 5309 habitants.
 - En 2015, le montant de l'impôt par habitant était de 449 € pour 5304 habitants.
 - En 2016, le montant de l'impôt par habitant était de 447 € pour 5385 habitants.
 - En 2017, le montant de l'impôt par habitant était de 450 € pour 5464 habitants.
 - En 2018, le montant de l'impôt par habitant était de 451 € pour 5593 habitants.
 - En 2019, le montant de l'impôt par habitant serait de 460 € pour **5593*** habitants. (*moyenne nationale : 467€*)
- * Chiffre pop INSEE 2019 non connu

LOF2018 : Dégrèvement de la taxe d'habitation en faveur des RP. La loi prévoit des dégrèvements progressifs sur 3 ans : 30% en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020 pour les contribuables dont les revenus sont inférieurs à 27 000 € pour une personne seule, 43 000 € pour un couple majoré de 6 000 € par ½ part supplémentaire (soit 55 000 € pour un couple avec 2 enfants).

Subventions perçues entre 2015 et 2018 - Demandes en 2019

Année de versement	Type de subvention	Objet subventionné	Montant perçu	Total/an
2015	Etat (FIPD)	Vidéoprotection	24 672,00	
2015	FDIE	Eglise	10 000,00	
2015	Département - Contractualisation	Ecole	72 300,00	
2015	Département - Contractualisation	Ecole	72 300,00	179 272,00 €
2016	CoVe	Remparts	7 830,00	
2016	CoVe	Plateau sportif	20 000,00	
2016	Département	Etude Gorgues	2 943,00	
2016	DETR	Cour école	26 522,00	
2016	CoVe	City parc	12 500,00	
2016	Département	Restauration registre	520,00	
2016	CoVe	City parc	12 500,00	
2016	CAF	Mobilier CLSH	9 000,00	
2016	CAF	Mobilier CLSH 2	3 192,00	95 007,00 €
2017	DETR	City parc	122 500,00	
2017	CR	City parc	49 829,50	
2017	Env. parlementaire	City parc	9 000,00	
2017	Env. parlementaire	Roumanille	5 000,00	
2017	Département - Contrat de transition	Marcel Pagnol	72 000,00	260 629,50 €
2018	Département - Contrat de transition	Marcel Pagnol	72 000,00 €	
2018	Région - FRAT	Self-service	60 000,00 €	132 000,00 €
2019	<i>Région - CRET</i>	<i>Dojo</i>	<i>190 000,00 €</i>	
2019	<i>Etat - DETR</i>	<i>Dojo</i>	<i>142 500,00 €</i>	<i>332 500,00 €</i>
				999 408,97 €

En italique : demande en cours ou à venir

3- LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2019

Les projets d'investissement en 2019

Projets	Montants prévisionnels	Validation pour 2019	Projet non validé
Acquisition terrain Rame	<i>En attente de l'estimation de France Domaine</i>		
Acquisition terrain ancienne station-service	100 000,00 €		
Tondeuse des espaces verts	1 500,00 €		
Trottoirs Louis Guichard	50 000,00 €		
Réfection du pluvial Théodore Aubanel	60 000,00 €		
Réfection du pluvial chemin de la Combe	15 000,00 €		
Amgt chemins du Vas et Moulin Neuf	250 000,00 €		
Installation vidéophone ALSH/crèche	6 500,00 €		
Reprise toiture La Poste	50 000,00 €		
Reprise toiture PM/CCAS	30 000,00 €		
Reprise toiture service Enfance	40 000,00 €		
Chauffage salle polyvalente	12 000,00 €		
Remplacement vitre salle polyvalente	3 500,00 €		
Nettoyage et traitement toiture salle polyvalente	5 000,00 €		
Maître d'œuvre Hôtel de ville	50 000,00 €		
AMO Hôtel de Ville	4 300,00 €		
AMO Dojo	1 800,00 €		
Création Dojo - Maitre d'œuvre	50 000,00 €		
Travaux Dojo	400 000,00 €		
Remplacement 5 portes école élémentaire	14 000,00 €		
Système d'alarme bibliothèque	2 500,00 €		
Système aspiration fumées de soudure	7 000,00 €		
Liaison Via Venaissia	28 000,00 €		
Souffleurs électrique ST	2 000,00 €		
Karcher eau chaude	2 500,00 €		

PPMS écoles maternelle et élémentaire	20 000,00 €		
Acquisition d'un véhicule ST en remplacement d'un véhicule HS	12 000,00 €		
Système alarme salle polyvalente	3 000,00 €		
Mise à jour système vidéoprotection	7 500,00 €		
Géolocalisation réseau EP	15 000,00 €		
Four cuisine	16 00,00 €		
Ordinateurs périscolaire et accueil	2 500,00 €		
Etude chemin du Vas	5 200,00 €		
Pompe chauffage école maternelle et chaudière cantine	16 000,00 €		
Réfection tour de ville	A chiffrer		

En fonction des résultats financiers définitifs transmis par le Receveur, des choix interviendront sur les projets à prioriser et/ou à décaler sur l'exercice 2020.

Les recettes réelles attendues en 2019

- ❖ **Vente de la maison des Gorgues : environ 242 000,00 € (estimation des Domaines)**
- ❖ **Emprunt : 1 000 000,00 €**
- ❖ **FCTVA : 400 000,00 €**
- ❖ **Produits des taxes + attribution de compensation : 3 000 000,00 €**
- ❖ **DGF + compensation taxes : 950 000,00 €**
- ❖ **Vente de produits : 300 000,00 €**
- ❖ **Subventions : 72 000,00 €**
- ❖ **Remboursement Numéricâble : 89 000,00 €**

MONTANT GLOBAL : 6 053 000,00 €

Conclusion

La situation financière d'AUBIGNAN continue de se tendre.

De nombreux efforts ont été réalisés pour limiter le poids des dépenses de fonctionnement. Mais cet effort est réduit de façon importante par la stabilisation des recettes liées à la fiscalité et à la DGF. Il est indispensable de continuer à faire des efforts sur les dépenses de fonctionnement pour préserver nos marges de manœuvres financières.

Pour 2019, il est proposé de :

- Maintenir les taux d'imposition ;
- Poursuivre la stabilisation des charges de fonctionnement ;
- Vendre un bien appartenant à la commune pour faire rentrer des recettes complémentaires (242 000,00 €) ;
- Effectuer des choix en matière d'investissement au regard des priorités et des obligations ;
- Recourir à l'emprunt sur l'exercice 2019 avant l'augmentation de taux d'intérêts prévue en fin d'année (1 000 000,00 €).

-oOo-